

MFR

CULTIVONS LES RÉUSSITES

Livret d'accueil

MFR-CFR de Gugnécourt



20²³₂₄





6 FORMATIONS

BIENVENUE A LA MFR – CFR DE GUGNECOURT

L'association et l'équipe salariée a plaisir à vous accueillir comme nouveau collègue à la MFR – CFR de Gugnécourt. Nous nous situons dans une aventure humaine pleine de défis et avec quelques étapes à passer et traverser ensemble qui font fierté de notre association et de la MFR de Gugnécourt depuis 1989. Association créée en 1988, la MFR a ouvert ses portes en 1989 avec deux formations de niveau Bac pour aujourd'hui proposer 6 formations diplômantes du niveau 3 (DEAES) au niveau 5 (BTS). Ce sont quelques 180 jeunes et adultes qui font confiance chaque année à notre établissement et font la fierté de notre travail quotidien, tant pour les salariés de la MFR que pour les bénévoles qui œuvrent à la gouvernance.

LA MFR – CFR DE GUGNÉCOURT : UNE ASSOCIATION DE TYPE LOI 1901

Une MFR est une association composée de ses adhérents parents ou stagiaires qui, à l'inscription en formation, souscrivent une adhésion. Cela donne une place prépondérante à chaque adhérent pouvant intégrer le CA comme administrateur ainsi que les commissions (formations-recrutement, éducative, bâtiments, finances, personnel, labellisation). La gouvernance est donc une réalité en MFR et dans un travail collaboratif avec l'équipe salariée. Cette gouvernance est une des premières valeurs de la MFR.



VALEURS DES MFR : UNE HISTOIRE DE PLUS DE 80 ANS

Développer les compétences par une immersion permanente : premier fondement des MFR. C'est par des stages permanents ou des contrats d'alternance que les apprenants développent des capacités et des compétences et constituent leur portefeuille de compétences pour apprendre et réussir autrement..

C'est ainsi qu'ils cultivent leur réussite aux diplômes et en matière d'insertion.

Accompagner de manière individualisée chaque apprenant du positionnement à l'entrée en formation

CHARTRE DE L'ACCOMPAGNEMENT DE L'ALTERNANCE

L'accompagnement est une approche globale de l'apprenant :

Dans un cadre pluridisciplinaire, un véritable projet de l'organisme de formation, porté par la direction, est mis en œuvre avec son équipe. Cet accompagnement impacte les postures individuelles et les démarches collectives de l'ensemble de l'organisme de formation (professionnalisation des acteurs, développement et mise en œuvre de pédagogies innovantes, élaboration d'outils d'accompagnement...).

L'accompagnement de l'apprenant consiste à :

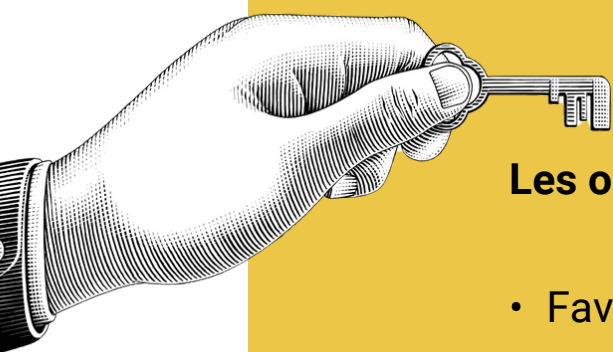
- permettre au stagiaire de mener son projet à terme (qualification, insertion professionnelle),
- assurer un suivi individuel pendant toute la durée du parcours de formation (du recrutement à l'insertion professionnelle). Des temps d'accompagnement collectifs pourront être proposés (avec des entrées thématiques par exemple),
- poser des hypothèses et rechercher des solutions avec le stagiaire,
- offrir une guidance prenant en considération la confidentialité des propos échangés et respectant la singularité de la personne (confiance, bienveillance et empathie).



CHARTRE DE L'ACCOMPAGNEMENT DE L'ALTERNANCE

Les accompagnateurs veilleront à :

- identifier leurs limites et celles de leur organisme de formation afin d'orienter vers les services extérieurs spécialisés,
- créer et entretenir un réseau de partenaires locaux,
- collaborer avec les organismes valideurs de projets de formation (prescripteurs),
- assurer le partage d'information avec leur équipe dans l'esprit de garantir la faisabilité et la durabilité du parcours de formation du stagiaire et de sécuriser l'équipe.



Les objectifs :

- Favoriser l'intégration et la réussite du stagiaire (valider un projet professionnel, se qualifier, obtenir une certification, acquérir des compétences, s'insérer dans l'emploi et la vie citoyenne) ;
- Améliorer le service rendu au stagiaire ;
- Anticiper les ruptures et agir en prévention afin de limiter les abandons
- Optimiser la qualité de l'accompagnement.

L'accompagnement

Les partenaires

Handicap

MDPH 88 / MDA (MAISON DÉPARTEMENTALE DE L'AUTONOMIE)	2 RUE DE GRENEVO CS 60045, 88000 ÉPINAL	03 29 29 09 91
MADAPH MISSION D'APPUI ET DE DÉVELOPPEMENT DE L'ALTERNANCE POUR PERSONNES HANDICAPÉES	8 ALLÉE DE L'AUBÉPINE, 88000 ÉPINAL	06 38 79 68 53
CAP EMPLOI VOSGES 	8 ALLÉE DE L'AUBÉPINE, 88000 ÉPINAL	03 29 31 86 13
AGEFIPH 	13 RUE SAINT-THIÉBAUT, 54000 NANCY	0 800 11 10 09

Lecteurs scripteurs : un groupe de bénévoles assure chaque année la mise en place de l'accompagnement spécifique lié au handicap.

Social et économique

CMP SECAME	LOCALISATION16 R HÔPITAL, 88600 BRUYÈRES	03 29 50 16 86
CPEF : CENTRES DE PLANIFICATION ET D'ÉDUCATION FAMILIALE	8 RUE DE LA PRÉFECTURE, 88000 ÉPINAL	03 29 29 88 88
CENTRE D'INFORMATION SUR LES DROITS DES FEMMES ET DES FAMILLES	19 RUE D'AMBRAIL, 88000 ÉPINAL	03 29 35 49 15
MAISON DE L'ÉTUDIANT	IMPASSE DE LA LOUVIÈRE, 88000 ÉPINAL	03 29 64 14 40
SOROPTIMIST INTERNATIONAL	epinal@soroptimist.fr	06 37 25 20 96
UDAF VOSGES	5 QUARTIER DE LA MAGDELEINE, 88000 ÉPINAL	03 29 82 36 03
PIJ : POINT INFORMATION JEUNESSE	35 AVENUE DU CAMEROUN 88600 BRUYERES	06 60 05 26 63

Quelques autres partenaires

SCÈNES VOSGES	CULTURE, ESC, ÉVÈNEMENTS (SALONS, EXPOSITION)	17 RUE DES ETATS- UNIS, 88000 ÉPINAL
PALAIS DES CONGRÈS		7 AVENUE DE SAINT-DIÉ, 88000 ÉPINAL
OFFICE DU TOURISME		6 PLACE SAINT- GOERY, 88000 ÉPINAL
CAUE	DÉVELOPPEMENT DURABLE	2 RUE ARISTIDE BRIAND, 88000 ÉPINAL
CHAMBRE D'AGRICULTURE		17 RUE ANDRÉ VITU, 88026 ÉPINAL
FÉDÉRATION RÉGIONALE DES MFR GRAND EST	MOBILITÉ	61TER RUE DE SAINT-MIHIEL, 55200 COMMERCY

SITES DE RÉFÉRENCES TOUTES THÉMATIQUES	
PASS CULTURE (500€ L'ANNÉE DES 18 ANS)	https://pass.culture.fr
ANCV : AIDE VACANCES AUX 18-25 ANS (150- 280€)	https://www.aide-sociale.fr/depart-18-25-ancv
AIDE-SOCIALE.FR	https://www.aide-sociale.fr

L'accompagnement à l'insertion et à l'orientation

La MFR CFR de Gugnécourt accorde une place privilégiée à l'accompagnement du projet des apprenants. Dans chaque formation, la mise en œuvre de cet accompagnement s'adapte aux projets de chacun, mais aussi aux caractéristiques socio-professionnelles du domaine de formation.

Cycles de niveau Bac	Accompagnement à la démarche parcours sup Accompagnement au CV Entretien individuel et échanges avec la famille, accompagnement à la réflexion autour du projet de formation et/ou d'insertion	
	Rencontres avec des professionnels en lien avec les projets professionnels des groupes (forum emploi et/ou interventions en classe) Visite à un salon de l'orientation selon les programmations calendaires possibles	Rencontres avec des professionnels en lien avec les projets professionnels des groupes (interventions en classe) Interventions sur le parcours d'installation en exploitation agricole
Cycles de niveau BTS DE AES	Mise en place d'un module spécifique* Participation à la journée <u>Jobdating</u> organisée par l'association des établissements d'enseignement supérieur du bassin d'Epinal Entretien individuel et échanges avec la famille le cas échéant, accompagnement à la réflexion autour du projet de formation et/ou d'insertion	
	Rencontres avec des professionnels en lien avec les projets professionnels des groupes (forum emploi et/ou interventions en classe) Rencontres avec des anciens élèves (témoignages de parcours) Accompagnement de type Techniques et recherches d'emploi (CV, lettre de motivation, réussir un entretien d'embauche ou de sélection) Visite à un salon de l'orientation selon les programmations calendaires possibles Accompagnement dans les démarches d'orientation post-BTS	Rencontres avec des professionnels en lien avec les projets professionnels des groupes (interventions en classe) Rencontre partenaires avec des anciens étudiants, anciens maîtres de stages ou d'apprentissage MIL Avenir-Emploi en BTSA ACSE (accompagnement à l'insertion professionnelle et aux réseaux d'insertion) Temps fort salariat-insertion commun BAC et BTS (dont Intervention APECITA)
DE JEPS	Suivi individuel de la montée en compétences	

HYGIENE ET SANTE SECURITE

« L'âge d'admission des jeunes au travail est fixé à 16 ans, ce qui correspond à la fin de l'obligation scolaire en France. Toutefois, à partir de 15 ans au moins, les jeunes en formation professionnelle peuvent effectuer une formation professionnelle en alternance et donc se former en milieu professionnel (art. L. 4153-1 du code du travail).

C'est le cas des apprentis ayant accompli la scolarité du 1er cycle de l'enseignement secondaire (art. L. 6222-1 du code du travail), des jeunes embauchés sous contrat de professionnalisation, des stagiaires en formation professionnelle, des élèves en enseignement professionnel et des élèves entrés dans le dispositif d'initiation aux métiers en alternance (Dima - dispositif qui a remplacé l'apprentissage junior).

Les jeunes sont vulnérables en raison de leur âge, de leur inexpérience en milieu professionnel, de leur immaturité physique et psychologique.⁴

Il est donc nécessaire de les préserver contre les atteintes à leur santé et leur sécurité.

C'est pourquoi ils ne peuvent pas exécuter les travaux particulièrement dangereux. L'affectation des jeunes aux travaux les plus dangereux doit donc être autorisée uniquement pour les besoins de leur formation professionnelle. »



Pour en savoir plus La Dirrecte Pays de Loire a édité un fascicule intéressant : vous y trouverez des réponses concrètes aux questions de santé et de prévention que vous pouvez vous poser.



**Coordonnées de la DIRRECTE Unité Départementale des VOSGES :
1 Quartier de la Magdeleine, 88000 Épinal Téléphone :
03 29 69 80 80**

A la MFR CFR de Gugnécourt, les responsables des formations vous accompagneront pour réaliser les démarches nécessaires (visite médicale, dérogation pour matériels dangereux....)

Les informations relatives à la sécurité sont transmises aux maitres de stage et d'apprentissage, notamment par le biais du classeur d'alternance et lors du suivi en entreprise.



Procédure à suivre en cas d'arrêt maladie = arrêt de travail

En cas d'arrêt de travail, chaque stagiaire/apprenti remplit le document administratif intitulé « Avis d'arrêt de travail » (CERFA N°10170*40) remis par le médecin, en fonction de son statut.

Vous indiquez :

- Dans la partie « assuré », les informations vous concernant.
- Dans la partie « employeur », les coordonnées de votre employeur

Vous avez 48H pour envoyer :

Les 2 premiers feuillets de l'arrêt à votre caisse primaire d'assurance maladie (CPAM, MSA...)

Le 3ème feuillet « employeur ou Pôle Emploi » à votre employeur, une copie au centre de Formation.

Procédure à suivre en cas d'accident de travail

1. Vous déclarez l'accident dans les 24 heures à mon employeur en précisant les circonstances de l'accident, et l'identité du ou des témoin(s) éventuel(s)
2. Vous prévenez la MFR-CFR de Gugnécourt
3. Vous envoyez le certificat médical initial à ma caisse d'assurance maladie (qui décrit avec précision l'état de la victime, la nature des lésions et leur localisation)



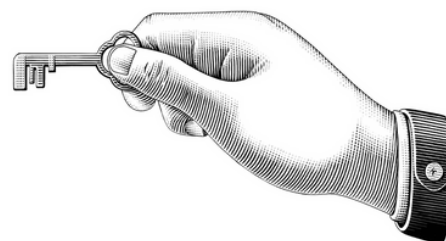
DEMARCHES ET ACCOMPAGNEMENT DES MINEURS

En baccalauréat agricole :
Visite médicale d'aptitude avec un
médecin conventionné par la MSA,
organisée par l'établissement en
début de formation.



Sensibilisation des bénéficiaires
aux règles de sécurité en
entreprise (facteurs de risques,
dans le cadre d'un module)

Informations aux maîtres de stage /
apprentissage sur la procédure de
déclaration de dérogation d'utilisation de
matériels dangereux par les mineurs à
faire auprès de la DIRECTE (aide et
accompagnement si besoin).



En BTS :
Même procédure sauf si le
bénéficiaire est titulaire d'un
diplôme de bac pro ou cap
agricole.

LE PROJET EDUCATIF DES MFR

Pour accompagner le projet d'un apprenant, dans le cadre d'une formation par alternance, il est important, aux yeux des Maisons familiales rurales, d'assurer une relation étroite entre les différents partenaires qui interviennent dans l'éducation.

Pour établir cette relation, certaines attitudes et comportements sont à privilégier :

Le projet éducatif complet est consultable en ligne sur le site national des MFR :



L'approche éducative des MFR

Les maisons familiales rurales souhaitent mobiliser tous les acteurs engagés dans la formation des jeunes autour d'un projet partagé reposant sur :

Le principe de coéducation:

Les familles sont les premières responsables de l'éducation de leurs enfants. Elles exercent leurs droits et assument leurs responsabilités tout en confiant à la MFR et à un maître de stage ou d'apprentissage une "part" de cette éducation.

Le développement et la promotion de la personne:

La MFR essaye d'accompagner au mieux chaque individu dans son projet et selon ses possibilités. Elle ont besoin de toutes les bonnes volontés pour y arriver.

Le "savoir vivre ensemble" est l'ouverture aux autres et au monde :

À travers la vie résidentielle, la place donnée au groupe, les activités culturelles... L'éducation des jeunes et l'apprentissage de la citoyenneté tiennent une place importante dans les MFR.

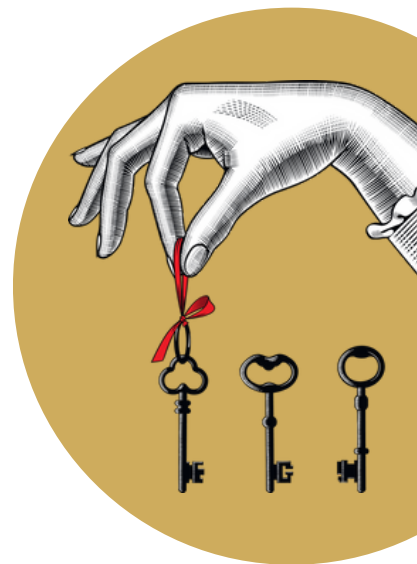
La responsabilisation des élèves ou des apprentis:

Tant à l'occasion des séjours en entreprise qu'à la MFR, les activités confiées aux jeunes doivent lui permettre de progresser, d'acquérir de l'autonomie, de s'impliquer et de prendre progressivement des responsabilités.

La finalité est de permettre à tous les apprenants de réussir tant d'un point de vue personnel que social et professionnel, d'intégrer le monde des adultes et de trouver leur place dans la société.

Les animations et les actions d'éducation socio-culturelle, éducation à la citoyenneté, éducation à l'ouverture au Monde et aux Autres et éducation au Développement Durable.

La MFR - CFR de Gugnécourt est un établissement de formation qui met l'accent sur les aspects éducatifs. La vie résidentielle et la vie de groupe sont des éléments clés pour construire et développer, au-delà des compétences professionnelles et scolaires, les prérequis indispensables pour gérer son projet de vie et devenir un acteur de son environnement familial, professionnel, social et sociétal. La citoyenneté, l'ouverture au monde et aux autres et à la diversité culturelle, l'éducation à l'environnement sont des aspects importants et privilégiés.



Le projet 2015 / 2025 du mouvement des MFR réaffirme les valeurs suivantes :

Le projet 2015 / 2025 du mouvement des MFR réaffirme les valeurs suivantes :

- La réussite individuelle et collective passe par l'épanouissement et le dépassement de soi,
- Le respect mutuel sur fonde sur l'accueil, la considération, la confiance, la coopération, au-delà des appartenances sociales, culturelles, territoriales...
- L'autonomie, la responsabilisation permettent de reconnaître à chacun la capacité à contribuer aux débats, et à faire des choix pour se construire, développer des projets, participer au développement humain, économique et social.

L'animation et la vie résidentielle

Parmi les outils pédagogiques mis en place, l'internat obligatoire chez les BAC pro est une mesure que l'on retrouve de manière récurrente dans les MFR. L'internat permet de développer le concept de vie résidentielle et de concevoir ainsi des animations.

L'établissement accueille en internat des jeunes de 14 à 18/20 ans. Il est impératif de construire l'animation comme un outil d'autonomisation, de responsabilisation, en la rendant support d'activités de co-construction de projets collectifs. Il faut sortir des méthodes entraînant la consommation d'activités socio-culturelles pour basculer dans des méthodes favorisant le choix, la valorisation des propositions d'idées, des activités par les jeunes eux-mêmes.



Les demi-pensionnaires (classes de BTS) peuvent participer, sur demande, aux actions d'animation en soirée.

A la MFR – CFR de Gugnécourt, l'animation c'est :

Travailler le vivre ensemble

- Favoriser les rencontres entre groupes, entre personnes
- Accompagner la construction des repères sur les notions de respect (des autres, de soi, de son environnement)

Initier à la citoyenneté

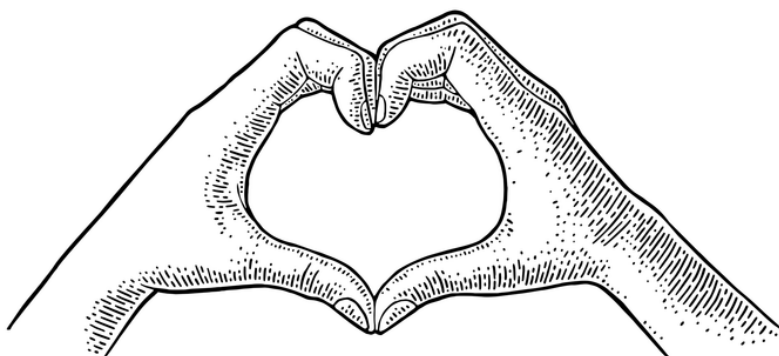
- Sensibiliser et accompagner la prise de responsabilité
- Favoriser les démarches de propositions utiles à tous

Développer l'autonomie

- Permettre de faire des choix et de les assumer
- Mettre en situation d'être acteur et non consommateur

Favoriser l'expression

- Permettre à chacun d'exprimer ses idées, ses talents
- Travailler l'écoute et la capacité à comprendre les idées de l'autre
- Permettre l'expression et le débat contradictoire



***Pour ce faire,
plusieurs dispositifs existent :***



- **Les services :**

A tour de rôle, chaque jeune a en charge une tâche de vie quotidienne nécessaire au fonctionnement du groupe. Chacun peut ainsi mesurer l'importance du respect (des autres, de son environnement) et développer des actions d'entraide.

- **L'étude obligatoire et non obligatoire :**

Chaque semaine, les BAC s'engagent à consacrer une soirée à du travail personnel surveillé. Ils sont libres de choisir le soir concerné. A cela s'ajoute du travail personnel demandé par les formateurs, les jeunes sont autonomes quant au temps à consacrer à la réalisation de ce travail. Ceci permet d'apprendre à gérer son temps de travail, à anticiper ses actions dans le but d'atteindre les échéances demandées.

- **Les animations sur les temps de vie résidentielle :**
(voir démarche pédagogique)

- **Le formateur de permanence :**

Chaque soir, un des formateurs de la MFR-CFR reste avec les jeunes pour partager le repas avec eux, veiller aux services, être à disposition des jeunes lors de l'étude, discuter, échanger.

- **L'animateur de vie résidentielle :**

Présent lors des temps de soirée, il met en place des animations avec et pour les jeunes. Il épaulé le formateur de permanence sur la gestion des services.

Démarches pédagogiques des temps d'animation :

Les temps forts

A plusieurs reprises, les apprenants sont amenés à participer à différents temps d'échanges interclasses au cours de l'année, sur des temps de cours. Ces temps permettent aux différentes classes de se connaître et ainsi de favoriser les échanges au fil du temps.

- « rencontres sportives interclasses ». Ce temps est généralement suivi d'un barbecue où les apprenants mangent ensemble, avec l'équipe de formation, en extérieur.
- Forum Santé-Citoyenneté. Les apprenants sont consultés pour qu'ils puissent exprimer leurs besoins d'informations (Sexualité, violences faites aux femmes, droits de l'homme, harcèlement, toxicomanie, ...)

Animations de soirée

Afin de marquer une progression et d'atteindre les différents objectifs, l'animateur de vie résidentielle échelonne plusieurs thématiques clés dans les animations proposées sur l'année :

- Septembre > Octobre : Jeux de connaissances, découvertes des lieux, des autres (Divers jeux de connaissances, jeux d'orientation et de travail d'équipe...)
- Novembre > Janvier : Activité de réflexion et création (Débats, peinture...)
- Janvier > Juin : Jeux de rôles, de création et co-construction d'animation (théâtre, improvisation, cluedo...)

Ces thématiques établissent une progressivité dans le travail de la prise de responsabilité, la prise de parole, la participation active.

L'EDUCATION A LA CULTURE, A LA CITOYENNETE, AU DEVELOPPEMENT DURABLE, L'OUVERTURE AU MONDE ET AUX AUTRES.

Développée dans le cadre de temps forts et projets en lien avec les plans de formation, ces actions peuvent concerner l'ensemble de l'établissement, certaines filières ou seulement un groupe.

ESC, Citoyenneté, Ouverture au Monde et aux Autres : les actions sont animées en lien avec les modules d'histoire – géographie, compréhension du monde ou d'ouverture sur le monde : compréhension des faits économiques, sociaux et culturels ; information, expression et communication.

Exemples : Conférence Amnesty International, soirée théâtre, projets d'initiative et de communication thématique, intervention « Europe », intervention « Citoyens et Territoires », fête de la citoyenneté, semaine des droits humains.

Développement durable : inscrit dans tous les référentiels de formation, la thématique fait l'objet d'une action interclasse « initiation et sensibilisation » traversant les notions de gaspillage alimentaire, d'économies des énergies, des ressources, du recyclage...

Une organisation spécifique de l'établissement permet à ce titre d'organiser le tri des déchets alimentaire et de limiter le gaspillage.

L'EDUCATION A LA CULTURE, A LA CITOYENNETE, AU DEVELOPPEMENT DURABLE, L'OUVERTURE AU MONDE ET AUX AUTRES.

Développée dans le cadre de temps forts et projets en lien avec les plans de formation, ces actions peuvent concerner l'ensemble de l'établissement, certaines filières ou seulement un groupe.

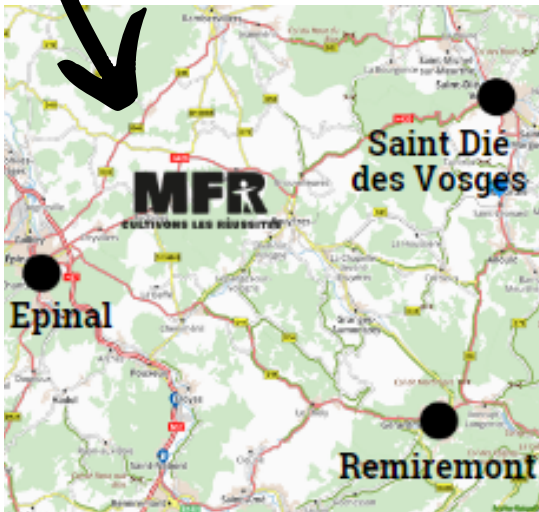
La mobilité est travaillée au sein du réseau des MFR du Grand EST, via l'action des deux référents de l'établissement.
Les actions plus spécifiques sont notifiées dans les calendriers de temps forts des promotions.

Mobilité internationale : elle est travaillée en Bac et BTSA DATR au travers des programmes Erasmus+ en baccalauréat et du réseau des solidarités internationales des MFR en BTS DATR. Ces programmes vont l'objet d'organisation d'événements au retour des groupes concernés, auxquels participent les autres apprenants : journée européenne, journée solidarité par exemple.



Présentation des locaux

La MFR - CFR de Gugnécourt est située au coeur des Vosges à 20 minutes à l'Est d'Epinal, 10 minutes à l'Ouest de Bruyères. Gugnécourt est un petit village, environné par un espace ouvert sur la nature.



L'établissement compte plusieurs bâtiments :

Un bâtiment principal abritant l'internat, les salles de restauration, le CRDI, les bureaux

Deux bâtiments annexes abritant 8 salles de cours.

Un bâtiment abritant l'espace détente.



Les locaux sont accessibles du lundi 8h au vendredi 17h30.

Chaque groupe dispose de sa salle d'activité. L'internat est accessible le temps de midi et le soir, dès 18h pour les internes.

Le centre de Ressources, de Documentation et d'Information

La MFR-CFR met à disposition des abonnements à des magazines spécifiques des formations. Par ailleurs, l'accès est donné via un partenariat, aux équipements de la Bibliothèque Médiathèque Intercommunale (BMI) d'EPINAL notamment pour les formations en BTS.

A la MFR-CFR, le CRDI est accessible sur demande (hors créneaux d'activités pédagogique), cela veut dire que les apprenants peuvent utiliser ces lieux durant les pauses ou le soir après 18h qu'ils soient internes ou demi-pensionnaires.

Par ailleurs, l'établissement est doté d'un accès wifi pour l'ensemble des apprenants.



L'équipe pédagogique met en œuvre des actions permettant de valoriser les ressources du CRDI :

- Activités de recherches et de constitution de dossiers techniques, thématiques pour mise en commun lors des situations pédagogiques
- Activités liées à la spécificité des enseignements dans les formations : techniques de recherche documentaire, dossier exploratoire, veille documentaire, revue de presse...
- Activités de développement des compétences en informatique : communication, traitements de texte, logiciels ou sites utiles et spécifiques (PowerPoint, canva, Geoportail,)

L'établissement participe à la semaine de la Presse.

Hébergement, restauration et transport

Logement

Les apprenants de niveau bac ont accès à l'internat

Les apprenants de niveau BTS et en DE AES sont majoritairement demi-pensionnaires. Les apprenants en BTS non mobiles peuvent se voir offrir sur demande, une alternative pour intégrer l'internat.

L'établissement accompagne la recherche de logement à proximité en transmettant la liste des loueurs du territoire.

Les apprenants peuvent disposer d'aides particulières :

Pour une aide financière / Aide au paiement de la caution : LOCA PASS et MOBILI Jeunes sur le site : www.actionlogement.fr

Percevoir les aides financières : CAF : www.caf.fr, MSA (secteur agricole) : www.msa.fr

Transport

La MFR-CFR organise une navette permettant d'arriver par les gares d'Épinal ou de Bruyères le lundi matin ou de repartir vers ces gares le vendredi. En début d'année, l'équipe pédagogique accompagne l'organisation des co-voiturages.

Les apprentis peuvent bénéficier de l'aide au permis de conduire : www.alternance.fr

Restauration

L'établissement propose une restauration traditionnelle, confectionnée sur place par l'équipe accueil. Les repas se prennent dans les salles à manger de l'établissement.

Chaque apprenant bénéficie d'un accompagnement individualisé qui permet de le renseigner, de l'orienter, en fonction des situations, des questions qui se posent tant d'un point de vue de la scolarité, que des aspects budgétaires ou sociaux.

MFR-CFR GUGNECOURT



Nous contacter :

-  03 29 65 72 43
-  cfr.gugnecourt@wanadoo.fr
-  mfr-cfr-gugnecourt.fr
-  MFR CFR GUGNECOURT
-  [mfrcfrgugnecourt](https://www.instagram.com/mfrcfrgugnecourt)